

## NOMBRE DE CONSEILLERS

- en exercice	14
- présents	11
- votants	12
- absents	3

Date de convocation :

**8 juillet 2021**

Date d'affichage :

**8 juillet 2021**

## VOTE

- POUR	12
- CONTRE	0
- ABSTENTION	0

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPALDe la commune **ST JEAN ST NICOLAS****Séance du 15 juillet 2021**

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 15 juillet à 20 heures, le conseil municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Rodolphe PAPET, Le Maire.

**Présents** : Josiane ARNOUX – Michel PRETI – Monique JANIK – Marc-André DABAT – Claude GUET – Isabelle DE COLOMBEL – Daniel AUBERT – Déborah BELIN – Eloïse RIBAIL – Jérémie VINCENT

**Absent et représenté** : Caroline DANGEL a donné procuration à Eloïse RIBAIL

**Absent** : Claude ALLAIRE - Thierry BAUD

Isabelle DE COLOMBEL est nommée secrétaire de séance

**DELIBERATION N°054/2021 : DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION ALP' RIVER ROCK****Le Maire explique :**

L'association Alp'River Rock, dont le siège est sur la commune, a pour objet l'organisation de manifestations publiques de musique blues-rock et la promotion des groupes de musique locaux.

Dans le cadre de son activité, elle a organisé les festivités du 14 juillet à Pont du Fossé et pour ce faire a sollicité auprès de la commune, une aide financière de 1 000 euros.

A l'appui de cette demande en date du 29 juin dernier, l'association a adressé un dossier à M. le Maire qui comporte la présentation de l'association, ses statuts, son résultat financier 2020, ainsi que la présentation du projet et le budget prévisionnel.

Au vu de la demande, et compte tenu de la nature du projet qui présente un réel intérêt entrant dans les actions que la commune peut légalement aider, **le conseil municipal délibère et décide** :

- ☞ **d'accorder** à l'association " Alp'River Rock" une subvention de 1 000 euros pour l'organisation des festivités du 14 juillet. Cette dépense sera imputée au chapitre 65.
- ☞ **d'autoriser** M. le Maire à signer toutes pièces nécessaires.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme  
**LE MAIRE,**  
Rodolphe PAPET

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le **20 JUIL. 2021**  
et publication ou notification du

